



Appel pour renommer la rue Richepance en rue Louis-Delgrès

MRAP
43, boulevard Magenta
75010 PARIS
tél 01.53.38.99.99
fax 01.40.40.90.98
e.mail mrp@ras.eu.org

En mai 1802, le général Richepance débarquait à Pointe-à-Pître avec une escadre et 7000 hommes de l'armée du Rhin, afin de rétablir l'esclavage dans l'île de Guadeloupe et selon l'ordre du Premier Consul Bonaparte.

Après avoir obtenu le ralliement du commandant Pélage qui lui ouvrit Pointe-à-Pître, il prit Basse-Terre à Louis Delgrès, commandant des forces guadeloupéennes. Ce dernier, suivant le mot d'ordre de ceux qui refusaient le rétablissement de l'esclavage, « VIVRE LIBRE OU MOURIR », organisa une résistance désespérée sur les hauteurs de l'île. Plutôt que de tomber entre les mains de Richepance, il préféra périr, dans l'après-midi du 28 mai, avec trois cents des siens, au cri de « VIVE LA LIBERTE ! ».

Une rue de Paris porte le nom de Richepance. Elle marque la limite des premier et huitième arrondissements, entre la rue Saint-Honoré et la rue Duphot.

Voici plusieurs années que le MRAP demande que cette rue soit renommée, du nom de celui qui préféra la liberté et les principes d'égalité entre les hommes, à l'obéissance et à la répression. Richepance, dès son arrivée, désarma les soldats noirs de la garnison, et les traita par l'injure et l'humiliation. Au contraire, Louis Delgrès préféra rester fidèle aux idéaux républicains de liberté et d'égalité entre les hommes. En cette année commémorative du cent-cinquantième anniversaire de l'abolition de l'esclavage dans notre pays, le MRAP réitère cette demande, afin que soient valorisés les combattants de la liberté.

Nous soussignés, demandons par la pétition au Conseil de Paris, que la rue Richepance soit débaptisée et renommée rue Louis-Delgrès, afin que fleurissent dans Paris, non les symboles de la répression, mais ceux de la liberté et de l'égalité entre les hommes.



Appel pour renommer la rue Richepance en rue Louis-Delgrès

Merci de nous retourner cet appel signé pour publication

MRAP - 43, bld Magenta - 75010 PARIS

Fax 01.40.40.90.98 - E.mail : mrp@ras.eu.org

NOM Prénom.....

Adresse.....

Qualité..... Signature :

Appel aux habitants de la rue Richepance

Le général Richepance (ou Richepanse) [1770-1802] fut célèbre pour s'être distingué lors de la bataille d'Hohenlinden (décembre 1800).

En avril 1802, sous l'influence de Joséphine de Beauharnais, le premier Consul Bonaparte prenait la décision de réintroduire l'esclavage dans les îles caraïbes.

mrap
43, bld magenta
75010 PARIS
tél 01.53.38.99.99
fax 01.40.40.90.98
e.mail mrap@ras.eu.org

★
★★

Loi du 20 mai 1802 :

Article I : Dans les colonies restituées à la France en exécution du traité d'Amiens, du 6 germinal an X, l'esclavage sera maintenu conformément aux lois et règlements existants avant la dite époque de 1789.

Article II : La traite des Noirs et leur importation dans les dites colonies auront lieu conformément aux lois et règlements existants avant la dite époque de 1789.

★
★★

Des régiments républicains composés de noirs, blancs et mulâtres, avaient arrêté l'invasion anglaise des îles. Bonaparte confia à Richepance la tâche de maîtriser cette armée en Guadeloupe, pour rétablir l'esclavage. Le général appareilla à la tête d'une escadre de 7000 hommes.

Après avoir obtenu le ralliement du commandant Pélage qui lui ouvrit Pointe-à-Pitre, il prit Basse-Terre à Louis Delgrès, commandant des forces guadeloupéennes.

Ce dernier, suivant le mot d'ordre de ceux qui refusaient le rétablissement de l'esclavage, « VIVRE LIBRE OU MOURIR », organisa une résistance désespérée sur les hauteurs de l'île (Matouba). Plutôt que de tomber entre les mains de Richepance, il préféra périr, dans l'après-midi du 28 mai, avec trois cents des siens, au cri de « VIVE LA LIBERTE ! ».

Richepance fut honni par la population de l'île, au vu des procédés qu'il utilisa pour se rendre maître de l'île. Les garnisons étaient républicaines et loyalistes, composées de blancs, de noirs et de métis. Delgrès et Pélage étaient eux-mêmes métis. Richepance ne dévoila pas les intentions du pouvoir de rétablir l'esclavage, et Pélage accepta sa tutelle et lui céda Pointe-à-Pitre sans combattre. Dès son contrôle, Richepance fit séparer de la garnison les soldats blancs des noirs et des mulâtres. Alors que les premiers étaient incorporés dans le corps expéditionnaire, noirs et mulâtres furent désarmés et emprisonnés à fond de cale, et soumis à un réel avilissement.

Ainsi comprend-on mieux la résistance acharnée de Delgrès, qui avait été mis au courant de la manière dont Richepance comptait « pacifier » l'île.

Il est également intéressant de noter que le conseil municipal de la commune de Paris de rebaptiser la rue Richepance. Cette année est particulière : c'est le cent-cinquantième anniversaire de l'abolition de l'esclavage, promulgué sous l'égide de Victor Schoelcher le 27 avril 1848, et appliqué à la Guadeloupe le 27 mai.

Renommer la rue Richepance, c'est :

- faire vivre dans la mémoire nationale, ceux qui résistent à l'oppression et refusent les lois qui ne respectent pas l'homme, et non les bourreaux esclavagistes ;
- reconnaître aux Antillais et à tous les autres une place entière dans la communauté nationale, quelles que soient les différences de couleur et d'opinion ;
- donner aux jeunes générations des exemples positifs de la communauté nationale, en vue de leur éducation à la citoyenneté et pour l'amitié entre les peuples.

En faisant d'abord appel à vous, habitants de la rue Richepance, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples espère que vous acceptiez la modification du nom de votre rue, non comme un seul préjudice, d'autant plus lourd que la résidence et donc l'habitude sont anciennes, mais comme un changement nécessaire, souhaitable et heureux.

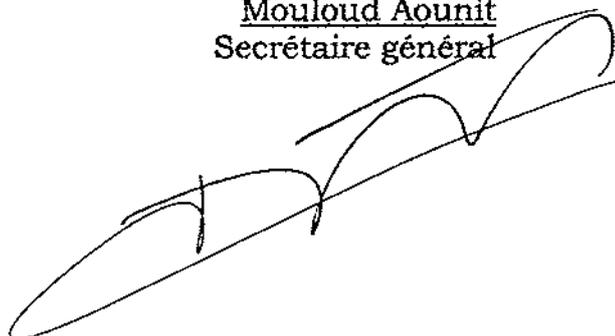
Le MRAP entreprend cette action comme un devoir civique de réconciliation et de reconnaissance. Il espère que vous l'envisagiez en tant que tel, pour vous et pour ceux qui vous succéderont comme habitants de cette rue.

L'appel ci-joint a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de votre rue. Nous souhaitons lui donner le plus large écho. Nous espérons obtenir que la rue Richepance soit renommée dès l'année 1999, aux dates des 27 avril ou 27 mai.

En nous retournant l'appel signé, vous participerez à cette action. Bien entendu, toutes vos critiques et suggestions que vous pourriez nous adresser vis-à-vis de cette initiative seront les bienvenues. Nous attendons votre adhésion pour poursuivre notre action.

Dans cette espérance, recevez ici, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Mouloud Aounit
Secrétaire général



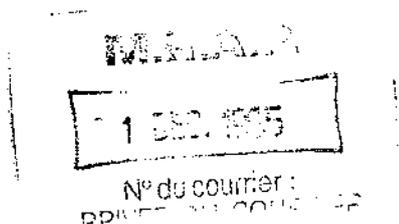
**Appel des habitants de la rue Richepance
pour renommer leur rue Louis-Delgrès**

Les habitants de la rue Richepance et communautés de Paris ne peuvent penser aux massacres et horreurs perpétrés par le général Richepance et, à l'avilissement du rétablissement de l'esclavage par le sus nommé, sans avoir l'esprit pénétré de la plus profonde honte, en se représentant leurs semblables, enfants, femmes, hommes, subissant les pires vilenies, plus durement traitées que ne l'étaient les bêtes de somme. Ils ne peuvent se persuader que l'on continue à rendre hommage à un tel barbare en maintenant d'appeler une rue par ce nom. Ils saluent humblement le digne combat de Louis Delgrès au mot d'ordre de « Vivre libre ou mourir », qui fut exterminé avec ses compagnons, au cri de « Vive la liberté » par l'horrible Richepance.

Ils craignent avec raison que les générations futures, encore plus éclairées et plus philosophes, ne leur reprochent, en ce cent-cinquantième anniversaire de l'esclavage en France, d'avoir manqué au nécessaire et fondamental devoir de mémoire. C'est pourquoi, leur humanité leur dicte de demander, d'exiger et d'obtenir que cette rue soit débaptisée et renommée rue Louis Delgrès, en reconnaissance de la liberté et de l'égalité entre les hommes et de l'amitié entre les peuples et toutes les communautés.

Conseil Régional
d'Ile de France

le 19 décembre 1995
33, rue Barbet de Jouy, 75700 Paris



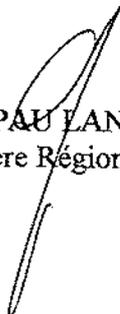
M. le Secrétaire Général
M.R.A.P.
89 rue Oberkampf
75011 PARIS

Monsieur le Secrétaire Général,

Je vous prie de trouver, ci-joint, copie de la correspondance que j'adresse à Monsieur TIBERI, Maire de Paris, concernant le problème de la rue Richepanse.

Je souhaiterais m'en entretenir avec vous pour envisager si votre mouvement veut intervenir dans cette action qui me semble importante.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes sentiments distingués.


George PAU LANGEVIN
Conseillère Régionale

George PAU LANGEVIN
Conseillère Régionale

11 avenue Gambetta
75020 Paris
Tél. : 47 97 01 13
Fax : 47 97 25 71

le 19 décembre 1995
33, rue Barbet de Jouy, 75700 Paris

Monsieur Jean TIBERI
Maire de PARIS
Place de l'Hôtel de Ville
75004 PARIS

Monsieur le Maire,

J'avais saisi l'année dernière Monsieur Jacques CHIRAC, Maire de Paris, du problème que causait l'existence à Paris d'une rue Richepanse. Le nom de ce général étant particulièrement attaché à l'action de répression menée par lui contre le peuple de la Guadeloupe quand il avait été dépêché pour rétablir l'esclavage en 1802.

Le 3 mars 1995, Monsieur CHARDON, Directeur de Cabinet, m'indiquait que cette requête serait examinée par la Commission d'examen des projets de dénomination présidée par Monsieur Camille CABANA. A ce jour, il me serait agréable de savoir si ce dossier a pu avancer.

En effet, comme vous le savez, ce dossier continue à être suivi par diverses associations qui ont fait signer des pétitions. Je souhaiterais pouvoir être reçu avec elles un jour prochain pour nous en entretenir avec vous et vous remettre les pétitions qui auront été signées à cet effet.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.



George PAU LANGEVIN
Conseillère Régionale

George PAU LANGEVIN
Conseillère Régionale

11 avenue Gambetta
75020 Paris
Tél. : 47 97 01 13
Fax : 47 97 25 71

Monsieur le Secrétaire Général,

Conformément à l'engagement que j'ai pris le 27 avril 2001, jour de la commémoration de l'abolition de l'esclavage, de changer le nom de la rue Richepance (le Général Richepance a rétabli l'esclavage en Guadeloupe en 1802 et a cruellement réprimé la résistance conduite par Delgrès), je souhaite réunir une commission en vue de trouver un nouveau nom pour la rue qui soit associé à l'histoire des Antilles.

La commission sera présidée par Mme Odette Christienne, Adjointe au Maire, chargée de la Mémoire et du Monde Combattant ; elle se réunira pour la première fois le :

VENDREDI 29 JUIN de 18h30 à 19h45
à l'Hôtel de Ville
(entrée par le 5 rue Lobau - 75004)
le numéro de la salle de réunion sera indiqué au tableau

En espérant qu'il vous sera possible de participer aux travaux de cette commission, je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'expression de ma considération distinguée.



Bertrand DELANOË

Monsieur Mouloud AOUNIT
Secrétaire Général
M.R.A.P.
43, boulevard Magenta
75010 PARIS

COMMISSION
CHANGEMENT DE NOM DE LA RUE RICHEPANCE

Présidente

Mme Odette CHRISTIENNE	Adjointe au Maire de Paris chargée de la Mémoire et du Monde Combattant
M. Mouloud AOUNIT	Secrétaire Général du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié des Peuples (MRAP)
Roger BAMBUCK	Ancien Ministre
Francis BENARROCH	Conseiller du 8 ^e arrondissement
Amou BOUAKKAZ	Chargé de mission auprès du Maire de Paris
Aurélien CHEVALLIER	habitant du quartier, assistant parlementaire au Sénat
Isabelle GRATIAN	Encyclopédie des Droits de l'Homme
Alain GUÈDE	Journaliste du Canard Enchaîné auteur de « M. de Saint-Georges-le nègre des lumières »
Rosalie LAMIN	Historienne
Hélène de LARGENTAYE	Directrice Adjointe du Cabinet du Maire de Paris
François LEBEL	Maire du 8 ^e arrondissement
Jean-François LEGARET	Maire du 1 ^{er} arrondissement
Alain LE GARREC	Conseiller de Paris
Daniel MAXIMIN	Ecrivain Guadeloupéen
M. ORUNO LARA	Historien Antillais
Mme George PAU LANGEVIN	Présidente de l'Agence Nationale pour l'Insertion et la Promotion des Travailleurs d'Outre-Mer
José PENTOSCOPE	Président de la Fédération des Associations et Organisations d'Intérêt pour les Originaires des Antilles-Guyane
Mme TAUBIRA DELANNON	Député de la Guyane
Yvon THIAN	Président de la Fédération Nationale des Associations d'Originaires d'Outre-Mer
Michel TUBIANA	Président de la Ligue Française des Droits de l'Homme